

Personnels Péricolaires AUTORITE ET GESTION DES CONFLITS

Domaine pro.
ANIMATION



OBJECTIF GENERAL

Organiser les temps d'accueils péricolaires en assurant la sécurité physique et morale des enfants

PUBLIC CONCERNE

Salariés et agents de services péricolaires.

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE

7 heures

MODALITES

Intra-entreprise
Inter-entreprises
Dans nos locaux de Saint Jean de Bournay ou Châbons
Dans votre entreprise

DATES

Nous consulter

CONTACT

commercial@cneap.fr

04 74 59 79 79

CONTENU DE LA FORMATION

Conforter sa posture d'animateur

- Identifier ses responsabilités professionnelles
- Encadrer un groupe d'enfants

Réagir face aux situations difficiles

- Les conflits entre enfants
- L'indiscipline
- Discerner différents niveaux de sanction

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Prendre du recul par rapport à son activité professionnelle quotidienne
- Améliorer sa communication avec les enfants et dans l'équipe
- Mettre en place un environnement cohérent pour accueillir les enfants
- Réagir en équipe face aux difficultés

METHODES PEDAGOGIQUES

La formation aura lieu sous formes d'échanges de pratiques, favorisant l'interactivité et la valorisation de l'expérience des participants :

- Dans un premier temps nous analyserons différentes situations-problèmes soumises par les participants pour y apporter des réponses
- Dans un deuxième temps : quelques apports théoriques sur les techniques d'encadrement de groupe, l'autorité, l'organisation des activités dans l'espace et dans le temps (en fonction des demandes des participants)
- Puis les participants seront ensuite invités à réfléchir et analyser eux-mêmes en équipe, d'autres situations de leur quotidien, pour trouver eux-mêmes des réponses et des pistes d'amélioration

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur professionnel de terrain de l'animation

VALIDATION

Une attestation de formation sera remise aux stagiaires ayant suivi la formation avec assiduité.